

ecolo



MR

PS



POSITIONNEMENT
DES PARTIS SUR LES
RECOMMANDATIONS
DU CONSEIL DE POLITIQUE
ALIMENTAIRE DE LIÈGE
MÉTROPOLE

JUIN 2024



Positionnement des partis politiques

JUIN 2024

● Préambule

Les partis politiques ont été invités à se positionner sur les recommandations reprises dans le mémorandum du Conseil de Politique Alimentaire de Liège Métropole.

La position des partis est reprise par ordre alphabétique.

Pour en savoir plus sur ces différentes recommandations - https://www.catl.be/wp-content/uploads/2024/03/Memorandum_CPA_LM_2024.pdf

<https://www.catl.be/le-cpa/>

LE DROIT UNIVERSEL À UNE ALIMENTATION DURABLE

1er LEVIER :
L'ACCOMPAGNEMENT
DE LA TRANSITION
D'OUTILS EXISTANTS

1. Le financement public soutenant la demande des collectivités et des cantines pour une alimentation locale et durable est pérennisé et déployé



Ecolo a porté des politiques en faveur du développement des cantines durables (financement de 50 % du prix des produits locaux et 70 % du prix des produits locaux et Bio) et a pour ambition d'étendre ces politiques lors du prochain gouvernement.



Nous sommes convaincus que les pouvoirs publics doivent jouer un rôle essentiel dans le soutien aux producteurs locaux. Nous voulons développer des réseaux d'alimentation qui mobiliseront les cantines dans les écoles, les maisons de repos ou les hôpitaux. La part de produits locaux et durables devra y être augmentée.



Le financement public doit être prioritairement affecté dans l'exercice des missions publiques. Par exemple, il nous semble qu'encourager une alimentation locale et durable doit constituer une priorité au sein des collectivités et des cantines. Pour autant, les autorités n'ont pas à se substituer aux filières économiques normales. Elles peuvent favoriser leur implantation et les permettre mais pas être structurelles. Ce que nous avons mis en place avec les hall relais ou le développement de filières prometteuses en Wallonie.



Le PS propose de pérenniser et développer les repas gratuits de qualité dans les cantines scolaires ainsi que le dispositif potage à la collation en Wallonie. Cette initiative met à disposition des collations durables préparées avec des produits locaux par des structures d'inclusion sociale. Ces dispositifs viendront soutenir l'agriculture locale et durable.



L'alimentation saine et accessible ne doit pas être laissée à la sphère marchande mais assurée collectivement. Nous soutenons les initiatives publiques qui intègrent l'alimentation saine et locale et nous pensons que le financement doit être pérenne et à la hauteur du service à la population.

LE DROIT UNIVERSEL À UNE ALIMENTATION DURABLE

1er LEVIER :
L'ACCOMPAGNEMENT
DE LA TRANSITION
D'OUTILS EXISTANTS

2. L'accompagnement opérationnel des cantines et des cuisines de collectivités durables est financé, de manière concertée et cohérente entre les différents niveaux de pouvoir concernés



Ecolo prévoit un plan d'investissement massif (500 millions d'euros – c'est inédit !) dans la transition du système alimentaire, notamment dans les cantines de collectivités, via des aides matérielles, logistiques, financières, administratives et humaines. Nous voulons renforcer la concertation et améliorer la structuration du secteur.



Nous sommes favorables à renforcer les liens entre initiatives de la Communauté française et des projets wallons de cantines durables afin de toucher un plus large public et ainsi consolider la concertation de ces politiques.



Le rôle des opérateurs (CPAS, écoles, communes, etc.) et des entités compétentes est essentiel à ce niveau. La coordination des politiques publiques (soutien régional ou communautaire), les formations et l'échange des informations entre elles sont importantes pour permettre l'approvisionnement par des producteurs locaux tout en respectant les règles légales en vigueur. Nous plaçons toutefois pour que les règles restent équitables pour tout le monde. Les filières locales doivent se professionnaliser et les collectivités être sensibilisées et bien informées.



Le PS entend généraliser la transition de la restauration collective vers une alimentation durable. Le PS est donc favorable au soutien financier et technique aux cantines durables et à l'accompagnement opérationnel des cantines et des cuisines de collectivités durables. Ce financement devra être réalisé de manière concertée et cohérente entre les différents niveaux de pouvoir concernés.



Nous dénonçons la « lasagne institutionnelle » qui disperse les moyens d'actions, désresponsabilise les institutions et crée des jeux de « ping pong » inefficaces pour la population. Nous proposons de refédéraliser ce qui peut l'être et surtout ce qui doit l'être.

LE DROIT UNIVERSEL À UNE ALIMENTATION DURABLE

1er LEVIER :
L'ACCOMPAGNEMENT
DE LA TRANSITION
D'OUTILS EXISTANTS

3. La prise de repas dans les écoles est intégrée dans le temps scolaire

 **ecolo**

Ecolo prévoit d'étendre la gratuité et de renforcer l'accessibilité de repas sains et durables dans les écoles. Que ce soit avec des moyens matériels pour les cuisines scolaires, humains pour la cuisine et l'encadrement, et financiers, notamment en vue de supprimer le droit de chaise.

 **Les Engagés**

Nous sommes favorables à cette intégration du temps de prise de repas dans le temps scolaire.

 **MR**

Le MR souhaite que le temps de midi fasse partie intégrante du temps scolaire et que la prise en charge des enfants soit prioritairement assurée par les équipes éducatives dans le respect du cadre légal, ainsi que par la présence d'éducateurs, ou d'agents de l'accueil extra-scolaire afin de renforcer la qualité d'encadrement, notamment durant cette plage de la journée

 **PS**

Le PS propose de créer un service public de l'alimentation scolaire et d'intégrer le temps de midi au temps scolaire, en octroyant aux écoles les subventions nécessaires à l'encadrement de cette période. Pour le PS, il est donc important de faciliter l'accès des enfants à une alimentation saine au sein de l'école. Cela améliore la santé des enfants, soulage le budget des familles et participe à l'éducation à une bonne alimentation.

 **ptb**

Un repas chaud, équilibré et gratuit, c'est un de nos combats et nous sommes favorables à ce que les écoles, face à la logique des réseaux scolaires, ne soient pas livrées à elles-mêmes pour ce faire et puissent être intégrées dans les bénéficiaires de la ceinture alimentaire collective.

LE DROIT UNIVERSEL À UNE ALIMENTATION DURABLE

2ième LEVIER : LE SOUTIEN À DES PROJETS INNOVANTS

1. Des projets-pilotes de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) sont mis en place dans différents types de conditions



Ecolo prévoit de financer des projets-pilotes de la Sécurité Sociale de l'Alimentation qui soient diversifiés et de grande ampleur pour avoir une évaluation pertinente du modèle. Nous défendons cette proposition et l'avons portée en premier durant cette législature au Sénat, avec Farida Tahar.



Nous sommes favorables au développement de ces projets pilotes qui permettront de garantir que tous les citoyens puissent avoir accès à des produits alimentaires sains et respectueux de l'environnement.



La politique agricole est une compétence exclusive de l'UE. Il faut réfléchir dans cet espace réglementaire qui contraint les aides et les normes dans la politique alimentaire. Par conséquent, il n'est pas possible d'ouvrir une nouvelle branche dans la sécurité sociale.



Pour le PS, il faut mettre en place un mécanisme de solidarité à l'échelle du territoire. Dès lors, le PS propose de soutenir des expériences locales en matière de développement d'une sécurité sociale de l'alimentation avec la mise en place progressive de ce mécanisme de soutien à la consommation alimentaire saine et durable via une aide financière à dépenser dans des magasins d'alimentation conventionnés.



Nous y sommes favorables et pensons que l'alimentation (la base de la pyramide des besoins) doit être un droit humain inconditionnel et non un luxe et un combat de tous les jours pour de trop nombreux Belges. Nous pensons que l'exercice de droits fondamentaux est mieux assuré par un système public.

LE DROIT UNIVERSEL À UNE ALIMENTATION DURABLE

2ième LEVIER : LE SOUTIEN À DES PROJETS INNOVANTS

2. Des moyens sont octroyés pour analyser et modéliser les leçons tirées des expériences-pilotes de SSA



Pour Ecolo, il est essentiel que ces projets-pilotes soient analysés avec des moyens à la pointe pour en tirer les meilleures conclusions afin d'améliorer nos actions en faveur d'une alimentation saine accessible et d'une agriculture durable rémunératrice, car c'est là le but de notre action.



Dans les limites des moyens budgétaires disponibles, ces expériences pilotes devront permettre la mise en œuvre d'une politique de long terme et destinée à un large public.



Il faut déjà faire le point sur les aides qui ont été octroyées pendant cette législature dans les différentes filières. Il y a des réussites et aussi des échecs. Il faut tirer des conclusions à ce niveau-là avant de vouloir recommencer.



Le PS propose de soutenir, en donnant les moyens nécessaires, les initiatives citoyennes et les projets d'économie sociale liés à l'agriculture et l'alimentation qui construisent des ponts entre les agriculteurs et les consommateurs tels que les projet SSA, les groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne (GASAP), les épiceries solidaires, les épiceries coopératives, etc.



Nous défendons l'idée que des missions ne peuvent s'exercer sans moyens humains et budgétaires supplémentaires pour ne pas alourdir la tâche des travailleurs. Il s'agit d'examiner aussi mais la demande (influence du pouvoir d'achat, des moyens alloués aux collectivités) et l'accessibilité.

LE DROIT UNIVERSEL À UNE ALIMENTATION DURABLE

2ième LEVIER : LE SOUTIEN À DES PROJETS INNOVANTS	3. Les acteurs de terrain accompagnant les ménages dépendant de l'aide alimentaire sont soutenus via des moyens humains et financiers
	<p>Ecolo veut renforcer l'aide alimentaire, en moyens humains et financiers, tant qu'elle est nécessaire. Ecolo veut également la combattre à la racine et augmenter l'accessibilité à une alimentation saine et durable, avec la Sécurité sociale de l'alimentation (effet positif démontré par BeesCoop).</p>
	<p>Des moyens financiers sont déjà consacrés au soutien des acteurs de terrain, nous désirons ancrer et préserver ces politiques.</p>
	<p>Il faut agir à plusieurs niveaux pour lutter contre la précarité alimentaire. Schématiquement, cela passe par l'amélioration du contexte économique ambiant avec un accès à l'emploi accru. Il faut aussi travailler au niveau des personnes précarisées pour qu'elles puissent sortir de ces situations compliquées. Il faut également maintenir une nourriture abordable via un système productif et des filières professionnelles et compétitives.</p>
	<p>Le PS propose de maintenir l'aide alimentaire à un niveau suffisamment élevé, de faciliter l'accès administratif aux structures d'aide alimentaire de garantir la professionnalisation et le soutien des structures d'aide alimentaire et de renforcer l'articulation entre les dispositifs de l'aide alimentaire et les structures d'accueil d'urgence.</p>
	<p>Nous relayons les cris d'alerte des travailleurs sociaux et des banques alimentaires. Elles alertent sur le fait que les dons ne suffisent plus. Nous sommes favorables à ce que leur financement soit soutenu pour ne pas dépendre que des dons ou des subventions facultatives.</p>

LE DROIT UNIVERSEL À UNE ALIMENTATION DURABLE

2ième LEVIER : LE SOUTIEN À DES PROJETS INNOVANTS	4. En vue de favoriser l'inclusion sociale des bénéficiaires de l'aide alimentaire et plus largement des personnes précarisées, les acteurs de terrain organisent des activités et actions, en mixité sociale, sans devoir faire de distinction entre catégorie de personnes en précarité
	La dimension sociale de l'alimentation et sa convivialité sont fondamentales pour réussir la transition du système alimentaire et vivre dans une société positive. Ecolo veut encourager les rencontres alimentaires (MAD) et les liens sociaux qu'elles créent pour renforcer la transition alimentaire.
	Il est nécessaire de ne pas limiter l'inclusion sociale à la seule aide alimentaire et de mettre en œuvre des activités et des actions qui permettront de sortir les personnes en situation de précarité de leur isolement.
	Nous partons du principe qu'il faut améliorer sensiblement la situation des bénéficiaires pour les sortir du piège de la précarité. Il faut agir également sur tous les aspects qui favorisent la précarité, en commençant par le logement, l'alimentation et l'énergie qu'il faut maintenir abordables. Nos politiques sectorielles visent précisément à rendre ces éléments accessibles pour le plus grand nombre. Certes, il faut soutenir les acteurs de terrain mais cela reste du curatif. Il faut bien davantage de préventif.
	Le PS entend promouvoir une politique sociale inclusive, qui favorise la mixité sociale, la cohésion territoriale et l'inclusion des populations les plus vulnérables. Il soutient des initiatives visant à améliorer la qualité de vie dans les quartiers défavorisés, à favoriser l'accès aux services de proximité et à promouvoir la participation citoyenne. Le PS est donc favorable à cette proposition.
	Nous sommes favorables à une approche émancipatrice. A l'instar des enseignants en ce qui concerne la taille des classes qui devrait être réduite, nous sommes favorables à un refinancement pour permettre aux travailleurs sociaux d'être plus nombreux et de mieux suivre leurs bénéficiaires.

LE DROIT UNIVERSEL À UNE ALIMENTATION DURABLE

2ième LEVIER : LE SOUTIEN À DES PROJETS INNOVANTS	5. Le dispositif des Maisons de l'Alimentation Durable (et Inclusive) est pérennisé et déployé sur le territoire
	<p>Ecolo soutient le développement, la multiplication et la pérennisation des Maisons de l'Alimentation Durable afin de mieux manger. Nous financerons une Coupole pour favoriser le partage d'expériences positives et renforcer le lien entre les politiques de production et de consommation alimentaires.</p>
	<p>Ce dispositif démontre sa pertinence et son utilité, ce sont des lieux de partage, d'apprentissage et de solidarité. Le réseau devra être renforcé et étendu pour permettre une plus large diffusion des bonnes pratiques alimentaires et une meilleure sensibilisation du public.</p>
	<p>Avant de savoir si on pérennise un dispositif, il convient, à notre sens de l'évaluer en début de législature afin de déterminer où on met les moyens et où ils sont les plus efficaces.</p>
	<p>Le PS est favorable à la création, de façon structurelle, des Maisons de l'Alimentation durable et de leur développement à l'échelle de la région.</p>
	<p>Nous constatons que les producteurs et les consommateurs sont souvent lésés dans les échanges commerciaux au profit des « transformateurs » (agrobusiness) et des intermédiaires. Nous soutenons tout ce qui crée des ponts entre producteurs et citoyens/consommateurs.</p>

LE DROIT UNIVERSEL À UNE ALIMENTATION DURABLE

2ième LEVIER : LE SOUTIEN À DES PROJETS INNOVANTS	6. Un dispositif de cuisines équipées est aménagé et/ou rendu accessible dans les quartiers
	<p>Ecolo souhaite équiper les MAD de cuisines fixe et/ou mobile pour que les citoyen-ne-s puissent se rencontrer et partager leurs pratiques alimentaires. Ceci permettra à certaines personnes isolées de sortir de la solitude et à d'autres de partager ou découvrir le plaisir de cuisiner ensemble.</p>
	<p>En fonction des réalités de terrain et des capacités, notamment en matière d'infrastructures, des expériences de ce type peuvent être déployées en unissant les différents acteurs tant publics que privés et en apportant toutes les garanties en matière de sécurité alimentaire.</p>
	<p>n/a</p>
	<p>Le PS est favorable à ce que des cuisines équipées, tout en veillant à ce que ces espaces respectent des règles strictes d'hygiène, soient aménagées et/ou rendues accessibles dans les quartiers défavorisés permettant de lutter contre les causes d'exclusion sociale et familiale.</p>
	<p>Cela est dans la logique de ce que nous proposons, par exemple pour la santé. Le quartier est une échelle qui n'est pas assez mise en avant. Qu'il s'agisse de dispositifs collectifs d'énergie ou d'alimentation. Nous sommes favorables à toute initiative qui permet de mutualiser des ressources.</p>

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

1er LEVIER : LA REVALORISATION DES MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

1. Les métiers de l'ensemble de la chaîne sont revalorisés en tant que métiers-clés pour la relocalisation alimentaire et bénéficient d'un soutien en ce sens



Dans le cadre de son alliance « emploi-environnement », Ecolo a ajouté un volet sur la filière agroalimentaire pour soutenir la relocalisation du secteur. Dans ce cadre, Ecolo évaluera tous les soutiens possibles pour renforcer le secteur dans sa transition.



Les métiers de l'alimentation souffrent, comme d'autres filières, d'un déficit d'image et d'intérêt auprès des apprenants et de leurs parents. Nous souhaitons redorer cette image et montrer les nombreux opportunités que ces formations peuvent proposer aux élèves qui les suivent.



Notre programme souhaite une forte diminution des charges qui pèsent sur le travail, notamment pour les bas et moyens salaires. Les travailleurs locaux sont donc directement concernés. Les infrastructures qui ont été prises en charge par le plan de relance wallon, notamment, permettent de mettre en place des filières. Il faut continuer en ce sens en évitant de substituer les initiatives locales par une initiative publique mal calibrée.



Le PS défend la transition vers un modèle agroalimentaire durable qui protège la santé et les revenus des agriculteurs et préserver la santé des citoyens et des écosystèmes. Le PS défend donc un modèle agricole créateur d'emploi qui rémunère équitablement l'ensemble de la chaîne et qui garantit une production de qualité.



Les métiers de l'alimentation comptent parmi les plus durs et les moins rémunérateurs et cela doit changer. Nous distinguons clairement les indépendants/PME et les grands groupes. Nous sommes prudents quant aux exonérations de cotisations au vu du manque à gagner pour la sécurité sociale.

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

1er LEVIER : LA
REVALORISATION DES
MÉTIER DE
L'ALIMENTATION

2. Les entreprises bénéficient d'un service d'aide au recrutement et à la gestion de la main d'œuvre agricole personnalisée et gratuite



Il est nécessaire d'encadrer les accès à la main d'œuvre pour favoriser la durabilité des entreprises et la protection des travailleurs et des travailleuses. Avec les politiques écologistes, les activités durables seront davantage rentables pour une meilleure rémunération de la main d'œuvre.



Ces entreprises doivent être soutenues notamment au travers d'une réduction des charges sur le travail.



Il existe déjà quantité d'aides et d'acteurs de conseil dans l'agriculture actuellement. Notre programme vise à clarifier le secteur en rendant plus accessible l'expertise académique sur le terrain et en professionnalisant le conseil aux producteurs et aux autres maillons de la chaîne alimentaire.



Le PS entend accompagner les agriculteurs dans leur transition vers une agriculture durable grâce à un soutien administratif, juridique, comptabilité, marketing, etc. grâce à la mise en place d'organismes de conseil et d'innovation. Le PS est donc favorable à un service d'aide au recrutement et à la gestion de la main d'œuvre agricole.



Nous prenons exemple sur le Grand-Duché du Luxembourg où les services publics proposent aux agriculteurs un large accompagnement, par exemple, pour la tenue de la comptabilité. Cela pourra se concevoir aussi en matière de ressources humaines et nous y sommes favorables.

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

1er LEVIER : LA
REVALORISATION DES
MÉTIER DE
L'ALIMENTATION

3. L'émergence de dispositifs tels que les groupements d'employeurs et les coopératives d'emploi est favorisée au niveau financier et réglementaire



Ecolo s'engage à amplifier le soutien déjà apporté aux modèles coopératifs pour démocratiser l'économie et la rendre plus résiliente. Ecolo soutient également les modèles de groupements d'employeurs et d'employeuses pour les métiers de la transition.



Nous sommes favorables au soutien à la création de groupement d'employeurs pour faciliter l'engagement de main d'œuvre externe. Cette proposition est inscrite dans le chapitre agriculture de notre programme.



Ils sont déjà permis actuellement. Il faut, par contre, simplifier les normes en termes de droit du travail et mieux faire connaître ces outils. Nous ne sommes pas opposés à la mise sur pied de structures qui peuvent faciliter la vie des exploitants si cela a un sens (GAEC par exemple).



Comme dans le domaine des arts, le PS entend encourager les coopératives d'emploi pour les travailleurs dans d'autres domaines. La coopérative d'emploi est particulièrement adaptée aux travailleurs agricoles qui peuvent bénéficier des protections sociales liées au contrat de travail et mutualiser les services de support à leurs activités (administratifs, comptables, fiscaux, informatiques, de marketing, etc.).



Nous soutenons ce qui fait émerger une économie non marchande qui satisfait les besoins de tous. Nous avons de bons retours de travailleurs en coopérative et sommes favorables à ce qui donne un supplément d'âme au travail. La mutualisation des ressources nous paraît souhaitable.

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

1er LEVIER : LA
REVALORISATION DES
MÉTIER DE
L'ALIMENTATION

4. Le citoyen a la possibilité d'être acteur de son alimentation en proposant un soutien bénévole aux acteurs économiques qui contribuent à une alimentation locale et durable

 Ecolo

Ecolo veut soutenir la transition en créant des statuts qui permettent une juste distinction entre le volontariat et le travail rémunéré. L'intérêt général doit être pris en compte et la revalorisation des activités liées à la transition doit permettre d'améliorer la situation actuelle.

 Les Engagés

Le bénévolat est essentiel dans notre société et dans de nombreux secteurs, il doit être valorisé et reconnu au travers de mesures incitatives comme la création d'un congé pour engagement citoyen. Les démarches administratives pour les associations et le bénévoles doivent être également simplifiées.

 MR

Nous encourageons toutes les formes de travail tant qu'elles entrent dans leur définition. Il ne faut pas non plus que le bénévolat devienne une concurrence à des emplois convenables inscrits dans une activité économique qui a un souci de rentabilité minimale.

 PS

Le PS propose d'endiguer la crise du bénévolat. Ce statut n'est pas assez reconnu et le manque de moyens empêche la pérennité des associations. Le PS souhaite une réflexion globale sur le statut des bénévoles et un assouplissement des règles en matière de disponibilité des demandeuses et des demandeurs d'emploi pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'effectuer du bénévolat dans le secteur non-marchand.

 ptb

Nous pensons qu'il faut bien distinguer le bénévolat associatif et le travail rémunéré pour ne pas créer de mélange des genres. Mais des expériences qui mettent en avant le lien producteur-citoyen-consommateur recueillent notre assentiment dans un cadre bien défini et clair pour toutes les parties.

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

1er LEVIER : LA
REVALORISATION DES
MÉTIERS DE
L'ALIMENTATION

5. Les modèles économiques innovants, de type partenarial ou coopératif, venant en appui de la transition alimentaire, sont identifiés, renforcés et essaimés



Un accompagnement économique et un soutien à la professionnalisation et à l'économie d'échelle fera partie intégrante des politiques en faveur de la relocalisation alimentaire qu'Ecolo continuera de porter et amplifiera.



Toutes les expériences innovantes sont dignes d'intérêt et doivent pouvoir être soutenues avant de faire l'objet d'une évaluation et d'un partage des pratiques efficaces.



Nous sommes pour que les freins réglementaires ou administratifs puissent être levés tant que les fondamentaux sont maintenus pour assurer une concurrence loyale. On ne va pas exempter toutes les contraintes sanitaires demandées par l'AFSCA, par exemple, mais on peut les rendre plus souples pour les petits producteurs et transformateurs.



Le PS entend soutenir la création de modèles économiques innovants comme les coopératives de producteurs et de consommateurs et de développer les ceintures alimentaires autour des villes. Il s'agit de (re)construire une proximité entre producteurs et consommateurs en favorisant les circuits courts, en créant des réseaux entre maraîchers, agriculteurs et leurs clients, dont les cantines scolaires.



A nouveau, nous sommes favorables à tout ce qui fait émerger une économie non marchande qui garde en tête sa dimension collective et son but de satisfaction des besoins de tous.

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

1er LEVIER : LA
REVALORISATION DES
MÉTIERS DE
L'ALIMENTATION

6. Les dispositifs de formation intègrent des modalités répondant aux enjeux de durabilité



Ecolo plaide pour que les formations soient adaptées à la hauteur des enjeux de la transition.



La durabilité doit être intégrée dans l'ensemble des formations, elle sera d'ailleurs un des enjeux des Assises de la formation et de l'enseignement agricole que nous souhaitons organiser.



Ces enjeux sont au cœur de la réforme sur l'accès à la connaissance que nous portons dans notre programme. Les producteurs, les formateurs, le conseil et les unités de recherche doivent travailler dans le même sens et complémentirement.



Afin de conduire efficacement la transition vers un modèle agroécologique durable, la formation agricole doit être adaptée aux enjeux d'aujourd'hui. Ainsi, le PS propose d'accentuer l'intégration de la question de la transition agricole vers un modèle durable dans les cursus agricoles (universités, hautes écoles, etc.) et de développer et faciliter l'accès aux formations techniques aux pratiques agroécologiques.



Le droit à la formation est essentiel pour les travailleurs pour élargir leur palette personnelle mais aussi être acteurs conscients face aux grands enjeux. Nous sommes donc favorables à cela et prêts à soutenir des contenus de formation allant vers la prise en compte de la durabilité.

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

2ème LEVIER : UNE
POLITIQUE PUBLIQUE
GLOBALE, INTÉGRÉE ET
STRUCTURELLE

1. Un·e ministre est chargé(e) de cette politique
publique fondamentale au sein du
gouvernement régional



Pour Ecolo, il est temps que l'alimentation ait un réel ministère public digne de ce nom. Nous porterons cette politique transversale au sein du prochain gouvernement pour qu'économie, santé, agriculture et alimentation soient unies dans une politique d'intérêt général.



Au-delà d'un titre, il conviendra de mettre en place une politique concertée au sein de l'exécutif et qu'elle soit suivie d'actions concrètes.



Par défaut, c'est une compétence qui touchera à la compétence d'autres Ministres : santé, agriculture, aménagement du territoire, enseignement, économie, sécurité de la chaîne alimentaire. L'enjeu est d'avoir une vision claire de ce que l'on souhaite pour notre alimentation.



Nous sommes pour une politique transversale et intégrée associant l'alimentation et à l'agriculture et à la santé. Plutôt qu'un ministère, on peut éventuellement soutenir des accords interministériels avec des objectifs chiffrés.



En attente de vents favorables à une refédéralisation (nous sommes un parti national), nous n'y voyons pas d'inconvénient. Nous trouverions cohérent que cette matière soit couplée à un pôle économie/agriculture ou santé. Nous sommes à l'écoute des acteurs du terrain pour la meilleure solution.

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

2ème LEVIER : UNE POLITIQUE PUBLIQUE GLOBALE, INTÉGRÉE ET STRUCTURELLE

2. Une cellule interdépartementale "Politique Alimentaire" est créée au sein du SPW

 Ecolo

Ecolo y est favorable.

 Les Engagés

Il existe déjà une cellule en charge de mise en œuvre de la Stratégie Manger Demain.

 MR

Comme indiqué ci-dessus, il faut d'abord une vision forte avant d'avoir une approche administrative.

 PS

Le PS entend mettre en place une task force interministérielle pour la transition vers un système alimentaire nourricier et résilient. L'agriculture est un point focal entre la production alimentaire, la sécurité alimentaire, la biodiversité, la santé publique, etc.

 PTB

Nous pouvons soutenir cette demande même si l'expérience nous montre que la logique de pilotage transversal comporte des lenteurs ou problèmes de communication. L'intérêt d'une cellule dédiée est qu'il est plus facile d'y mettre de nouvelles ressources mais qu'elle peut-être plus cloisonnée.

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

2ème LEVIER : UNE POLITIQUE PUBLIQUE GLOBALE, INTÉGRÉE ET STRUCTURELLE

3. Un membre au sein de chaque collège communal porte la compétence “politique alimentaire” et des référents “alimentation” sont désignée dans chaque commune, ainsi qu’au sein de l’Union des Villes et Communes et des agences de développement territorial (en l’occurrence, pour le territoire du CPA de Liège Métropole, SPI).

ecolo

Ecolo veut entendre et pérenniser les Conseils locaux de Politique Alimentaire – avec une personne référente par commune/agence – et leur assurer une coordination au sein de la Coupole des Maisons de l’Alimentation Durable pour cocréer une vraie politique alimentaire démocratique, saine et durable.

Les Engagés

Les collèges communaux devront s’employer à mettre en place des politiques alimentaires, le titre du membre du collège en charge de cette politique pourra varier mais l’objectif collectif sera de développer l’alimentation saine et locale.

MR

Pour rappel, la politique agricole est gérée au niveau UE. De la même manière, les filières locales se structurent plutôt à l’échelle d’une région plutôt que sur une commune.

PS

Le PS est favorable

ptb

Les Communes ou certaines communautés urbaines sont les acteurs les plus proches des circuits de l’alimentation collective et il faut en effet les soutenir et avoir des personnes-ressources dédiées, nous y sommes favorables et trouvons cela cohérent avec l’objectif.

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

2ème LEVIER : UNE
POLITIQUE PUBLIQUE
GLOBALE, INTÉGRÉE ET
STRUCTURELLE

4. Une politique de financement structurelle et intégrée est instaurée pour mettre en œuvre la politique alimentaire régionale dans les territoires



Ecolo prévoit un plan d'investissement massif dans la transition du système alimentaire pour permettre la création et la pérennité d'une politique alimentaire concertée, saine et durable.



Nous devons déployer les ceintures alimentaire sur l'ensemble du territoire et permettre ainsi de favoriser la consommation locale.



Il nous paraît plus pragmatique de permettre l'émergence de filières de productions via des hall relais ou en aidant les acteurs locaux à se structurer en filière. Nous proposons de commencer par le début en réformant la PAC sur des bases simplifiées et un objectif clair : assurer la souveraineté alimentaire.



La Wallonie a adopté le plan d'action Food Wallonia le 27 octobre 2022. Il s'agit d'une nouvelle alliance emploi-environnement relative à l'alimentation. Son objectif est d'accélérer la transition vers un système agro-alimentaire et une alimentation plus durables au bénéfice de toutes et tous. Le PS entend soutenir cette politique et d'y dégager les moyens nécessaires à la transition alimentaire.



Nous sommes favorables à ce que les autorités assument leurs charges et s'en donnent les moyens pour ne pas faire que du « symbolique ».

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

3ème LEVIER : UN
DEVOIR D'EXEMPLARITÉ
DANS L'ACTION DES
POUVOIRS PUBLICS

1. Les pouvoirs publics, via la commande publique, deviennent les premiers consommateurs de la production alimentaire locale et durable



Ecolo garantira l'exemplarité des pouvoirs publics dans les commandes alimentaires, comme nous avons pu le réaliser durant cette législature avec les Cuisines bruxelloises. Nous plaçons également pour l'exception alimentaire au niveau européen ce qui permet la priorité des critères de durabilité.



Comme indiqué ci-dessus, les pouvoirs publics doivent participer au développement des réseaux d'alimentation durable en soutenant les initiatives locales et en réservant un part de produits locaux dans les marchés publics notamment dans les cantines scolaires, les maisons de repos ou des hôpitaux.



Les règles de marché public doivent pouvoir être respectées. Toutefois, il y a des marges d'amélioration dans la conception des cahiers des charges (qui sont complexes) et l'accessibilité des offres pour les producteurs locaux. De la même manière, il faut pouvoir professionnaliser les soumissionnaires. Les entités publiques ont aussi besoin d'avoir des fournisseurs sur lesquels elles peuvent compter.



Pour le PS, il est prioritaire d'établir des normes minimales obligatoires dans les cantines pour soutenir les filières d'agriculture locale et durable. Les cantines scolaires sont des cibles faciles à atteindre pour mettre en œuvre la stratégie européenne « de la ferme à la table ». Elles peuvent jouer le rôle de catalyseurs de la transformation du système alimentaire si leurs actions de dépenses publiques incluent des exigences ambitieuses.



Nous pensons que les marchés publics doivent sortir de la logique du moins cher quel que soit les conditions de production et d'emploi et s'élargir à des clauses sociales et environnementales fortes et assumées. Nous serons une force motrice pour réformer les procédures de marchés publics en ce sens.

LE DROIT UNIVERSEL À UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

3ème LEVIER : UN
DEVOIR D'EXEMPLARITÉ
DANS L'ACTION DES
POUVOIRS PUBLICS

2. Les pouvoirs publics préservent leur patrimoine foncier agricole et encouragent son affectation à des projets s'inscrivant dans une logique locale et durable

 **ecolo**

Ecolo développe une politique foncière forte et propose d'établir un statut nourricier sur les terres agricoles pour les protéger. Nous voulons également établir un organisme public qui empêche la spéculation sur les ventes agricoles et garantit un usage durable des terres publiques.

 **Les Engagés**

Nous avons soutenu le récent décret adopté par le Parlement de Wallonie sur la gestion centralisée des biens immobiliers agricoles publics qui vise à éviter des ventes de ce patrimoine. Il faut maintenant assurer la mise en œuvre de ce décret mais également étendre ce droit de préemption vers les terres privées en cas de risque d'accaparement dans le cadre d'une spéculation foncière.

 **MR**

Des initiatives du Ministre Willy Borsus vont déjà dans le sens d'une meilleure gestion du foncier public. Il faudra mettre en œuvre les mesures qui ont été prises. Nous veillons cependant à ce qu'il y ait un équilibre entre les intérêts des autorités publiques, les agriculteurs et les autres objectifs.

 **PS**

En vue de favoriser une juste répartition des terres agricoles à travers la mise en place d'une réelle politique foncière publique agricole, le PS propose d'adopter une politique de gestion exemplaire et coordonnée du foncier public. Le PS a pour objectif d'accroître le nombre de terres publiques en mettant en œuvre le droit de préemption avec la possibilité de révision des prix au profit de la Région et des communes et de protéger le foncier public de toute spéculation possible.

 **ptb**

Même s'il ne s'agit pas de l'essentiel de la surface agricole disponible, il s'agit d'un levier à la fois important. Nous interdisons les ventes spéculatives qu'elles soient publiques ou privées et les usages non agricoles et durables des terres. Le modèle agro écologique est privilégié.